

Essai de typologie du patronat français (début de XIXe siècle - vers 1930)

Autor(en): **Bergeron, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
= Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale**

Band (Jahr): **1 (1982)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ESSAI DE TYPOLOGIE DU PATRONAT FRANCAIS

(DÉBUT DU XIXE SIÈCLE - VERS 1930)

LOUIS BERGERON

I. REFLEXIONS SUR UNE APPROCHE QUANTITATIVE

On fera d'abord référence à l'étude la plus récente et la plus importante sur l'évolution du patronat français au XXe siècle, due à Maurice Lévy-Leboyer et qui, outre ses conclusions, dont une partie concerne la période retenue ici, provoque la réflexion sur les sources, les méthodes, le questionnaire applicables à l'histoire des groupes dirigeants de l'économie française. C'est pourquoi on commencera par un rappel des points essentiels de cette étude¹.

L'auteur s'attaque à la thèse - principalement défendue par des sociologues, semble-t-il - selon laquelle *"le patronat industriel, tel qu'il existait au début du siècle, a pu survivre intact au bouleversement des structures économiques qu'a entraîné la seconde industrialisation"* (p. 139). Notons qu'une telle formulation souffre d'un certain flou: elle amalgame en effet les conséquences du saut technologique correspondant à l'apparition d'une nouvelle génération d'industries à la fin du XIXe siècle, et celles du mouvement de concentration qui, à partir de l'Entre-deux-guerres, a

1) Le patronat français, 1912-1973. In: Le Patronat de la seconde industrialisation. Op. cit., pp. 137-185 (voir p. 3).

commencé à organiser en France le contrôle du marché par les grandes entreprises; elle englobe dans une même continuité, d'autre part, les années 1912-1973, alors qu'on serait tenté d'identifier en fin de période une troisième industrialisation. Quoi qu'il en soit, Maurice Lévy-Leboyer apporte à coup sûr les preuves que les procédures de recrutement du patronat ont changé au cours du XXe siècle, et qu'il serait excessif de s'en tenir à l'hypothèse d'une immobilité sociale de ce patronat en dépit des progrès de la grande industrie (cf. pp. 183-184).

La méthode d'enquête choisie consistait à pratiquer six coupes chronologiques, à l'occasion desquelles l'auteur a travaillé sur une trentaine de sociétés françaises, les plus importantes par leur capitalisation boursière à chacun de ces moments, et sur un échantillon strictement aléatoire de cent noms (soit six cents au total) pris dans le fichier des conseils d'administration de ces sociétés. A cet échantillon a été appliquée une grille de vingt-neuf questions (dont la liste n'est pas donnée), dont dix seulement ont pu être finalement retenues (en raison des lacunes de l'information) comme *"variables utilisées dans l'analyse des correspondances"*. Les réponses aux questions ont été puisées dans des fiches biographiques établies, notamment à partir des sources suivantes:

- les dossiers de candidature à la Légion d'Honneur (Archives nationales, F 12). Ces dossiers² présentent en effet l'avantage de comporter des formulaires de présentation homogènes, auxquels s'ajoutent irrégulièrement des informations, parfois d'un grand prix, sur l'homme et sur ses affaires. Certaines difficultés de communication pèsent cependant sur ces archives.
- la documentation sur les sociétés industrielles - en particulier les procès-verbaux des assemblées générales annuelles - rassemblée dans 65 AQ aux Archives nationales (sous la forme de coup-

2) Déjà utilisés, il est vrai de façon non systématique, par Louis Bergeron, Les Capitalistes en France, 1780-1914. Paris, Gallimard-Julliard, 1978.

res de presse ou de brochures imprimées) en un instrument de consultation commode.

- les dossiers de la Direction des études économiques et financières du Crédit Lyonnais, source privilégiée d'information.

L'échantillon ainsi créé appartient donc exclusivement au "*haut patronat industriel*", et plus précisément à celui des présidents et administrateurs; les cadres de direction des entreprises ne sont pris en compte que dans la mesure où ils ont accédé plus tard dans leur carrière aux conseils d'administration, alors que pourtant ils peuvent être perçus de l'extérieur, ou analysés de l'intérieur, comme solidaires d'un patronat dont ils sont, de plus en plus, le vivier. La grille des questions ne prend pas en considération les revenus et les patrimoines, ni non plus les liaisons familiales en dehors du conjoint.

Le traitement statistique, incluant l'analyse factorielle, débouche sur les principales conclusions que voici:

- Au cours de la période, le patronat n'a pas cessé de se recruter dans un milieu social étroit, la tendance s'accentuant même dans la phase la plus récente. Sur l'ensemble de l'échantillon, 80 % des dirigeants "*appartenaient par la naissance à des milieux bénéficiant d'avantages sociaux évidents*". Le recrutement fléchit ou s'effondre, de part et d'autre de 1930, pour les fils d'artisans, commerçants, cultivateurs, techniciens, ouvriers, employés et "*cadres*". Il devient exceptionnel de réussir à parcourir toute la hiérarchie des emplois depuis le bas de l'échelle jusqu'aux postes de direction.
- En revanche, l'équilibre interne entre les diverses composantes du patronat s'est sensiblement modifié. Dans les secteurs traditionnels - sidérurgie, constructions mécaniques, charbonnages, industries et consommation courante - les structures familiales tiennent bon et le recrutement des dirigeants continue à se faire en milieu relativement fermé, en dépit d'une "*usure des familles*" de plus en plus marquée dans la période récente. Mais,

dans l'ensemble des secteurs, la part des *"patrons-héritiers"* recule, car le développement des industries modernes - chimie, automobile, constructions électriques, pétrole - et la taille croissante des entreprises ont imposé le recours à un nouveau personnel de dirigeants, recruté parmi les ingénieurs. *"Ce processus de substitution d'un patronat marchand par un corps de techniciens salariés"* a abouti d'abord à un transfert de la direction effective de certaines affaires à des ingénieurs, mais aussi ultérieurement à la création d'entreprises par les ingénieurs eux-mêmes. Après la Seconde Guerre mondiale, et en fonction de *"la logique même de l'industrialisation"*, le renouvellement des cadres dirigeants s'est d'autre part élargi à d'autres filières de formation que celle des grandes écoles.

- Le renouvellement du patronat a été favorisé par le fait que, en un siècle où il est désormais admis que les dirigeants de l'industrie doivent nécessairement disposer d'une formation très poussée, les fils des classes moyennes ont, dans la période la plus récente, manifesté plus d'ardeur à faire des études longues et à se pourvoir de formations multiples et complémentaires que les fils de nombreuses familles patronales. Cependant, l'auteur admet que la *"professionnalisation des carrières"* reste freinée, aux échelons les plus élevés de la hiérarchie, par *"la survie des privilèges propres aux familles patronales"*, par *"l'appartenance à un cercle social étroit"*.

Ce qui frappe au total dans la contribution de Maurice Lévy-Leboyer, c'est une certaine contradiction entre la vigueur avec laquelle est affirmée *"la tendance de fond... au déclin des privilèges"*, et les multiples nuances apportées à cette affirmation.

II. PROPOSITIONS DE TRAVAIL SUR LA PERIODE CONSIDEREE

On peut préférer une méthode d'analyse du patronat qui soit:

1. mieux adaptée aux cadres institutionnels de l'activité économique (pour des époques où les sociétés anonymes cotées en Bourse sont marginales);
2. moins arbitrairement sélective dans la constitution de l'échantillon, même si c'est au prix d'une phase beaucoup plus importante de recherche et d'accumulation des informations;
3. moins étroitement soumise à une hypothèse de départ (dans l'exemple rappelé précédemment, celle d'une mobilité limitée, liée au rôle des institutions éducatives et de la formation individuelle);
4. plus sociologique dans son esprit, c'est-à-dire plus soucieuse de considérer, sur plusieurs générations, le sort des familles plus que des individus, et de prendre en compte leurs rapports avec les familles ou les groupes sociaux contigus³.

Bref, une démarche de nature à redonner à la méthode monographique (systématisée, et non, bien sûr, inspirée par le hasard ou les préférences personnelles) une plus grande place aux côtés du traitement statistique et de l'analyse factorielle, dont les procédures les plus fiables et les plus fines comportent un aspect réducteur, en dépit de leurs avantages (rapidité, précision, acquisition de "*certitudes*"). Peut-on avancer qu'entre les deux approches, il y aurait la même différence qu'entre l'autorité que confère à la démarche historique une vision simple des grandes évolutions, et la satisfaction que l'on retire de l'analyse d'un fonctionnement social dans un cadre plus limité, et en un certain nombre de moments propres à révéler les attitudes et les choix?

3) Signalons à cet égard - bien qu'il s'agisse d'une période antérieure - la méthode utilisée par Robert Forster dans son livre: Merchants, Landlords, Magistrates, The Depont Family in Eighteenth-Century France. Baltimore 1980.

A l'égard de la constitution des échantillons, le choix est entre des "*listes*" et une reconstruction empirique, le second terme de l'alternative étant de beaucoup préférable. En effet les premières peuvent être fournies par des enquêtes nationales, des annuaires départementaux ou (plus tardivement) professionnels, des organismes représentatifs à caractère public ou privé dont les inconvénients sont multiples: date arbitraire; information squelettique; sélection institutionnelle ou accidentelle des noms; discontinuités ou disparités dans l'information. La seconde peut s'effectuer, dans un cadre géographique déterminé, à partir du dépouillement de sources riches en données telles que les actes de constitution ou de dissolution de sociétés, et, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, telles que les fichiers constitués par les grandes banques et par la Banque de France elle-même, et qui conditionnaient la distribution du crédit; en ce qui concerne ce dernier type de documents, la sûreté des sources d'information, les renseignements concernant les relations familiales ou la fortune privée sont d'un prix particulier. Dans la mesure où leur date les rend consultables, les minutes des notaires constituent naturellement la source idéale pour qui souhaite affiner et généraliser l'information; sous une forme ponctuelle, les archives concernant des familles ou des entreprises particulières peuvent se révéler d'un intérêt très large (correspondances, circulaires, actes, bilans, etc.), ainsi que les travaux déjà consacrés à des individus et à des familles, même s'ils ont été dans leur principe conçus dans une perspective purement généalogique: à leur manière, ils constituent en effet des sources. La fréquentation de telles sources permet à un chercheur connaissant bien son terrain de choisir les coupures et les frontières qui "*collent*" le mieux à la réalité socio-historique et de dégager empiriquement les contours des groupes patronaux sur lesquels faire porter l'analyse.

Le cadre géographique de l'analyse typologique

Menée à une échelle nationale, l'étude de Maurice Lévy-Leboyer n'a pas négligé pour autant de poser ses questions et de présenter ses résultats dans un cadre régional, tout au moins en distinguant quelques grandes aires géographiques et culturelles et en admettant de ce fait implicitement la nécessité de faire entrer une telle variable en ligne de compte.

Mais on peut défendre l'idée d'une typologie régionale ou même locale beaucoup plus fine, d'un cadre d'étude bien plus étroitement délimité. Il existe certes bien des cas où une telle délimitation est dépourvue de sens: lorsqu'il s'agit de puissantes familles patronales dont l'horizon de relations débordé très largement celui du berceau de la famille ou de l'implantation de l'entreprise (de Wendel, Schneider), et embrasse toute une haute société nationale et même internationale⁴; ou lorsqu'on est en présence d'un capitalisme "*délocalisé*" dont les initiatives s'appliquent à des entreprises lointaines et dispersées. En revanche, dans les secteurs du textile, de la métallurgie et des industries légères les plus diverses, il est aisé de reconnaître des cohésions et des analogies qui paraissent bien relever de typologies régionales ou micro-régionales⁵. L'identité des activités ou la communauté des intérêts ne suffisent naturellement pas à en rendre compte; c'est à toute la configuration d'une société qu'il faut se référer pour apprécier les comportements de ses dirigeants industriels. Il y a plus. C'est dans un cadre régional que l'on peut observer le mode d'insertion d'un patronat industriel dans cette combinaison d'alliances personnelles et d'intérêts qui définit les caractères d'un capitalisme régional, et efface bien souvent les frontières, combien artificielles, entre capitalismes industriel, agrarien, mar-

4) Cf. Duc de Brissac, En d'autres temps (1900-1939). Paris, Grasset, 1972.

5) C'est bien ce qui semble ressortir de plusieurs ouvrages récents consacrés à des bourgeoisies urbaines du XIXe siècle, ainsi les thèses d'Odette Voilliard sur Nancy ou de Jean-Pierre Chaline sur Rouen.

chand ou financier⁶.

Il n'est pas interdit de suggérer une opposition entre ce type de structuration des groupes dirigeants de l'économie au XIXe siècle, et l'ancien style des réseaux d'affaires, appuyés sur les relations commerciales à longue distance, sur l'essaimage des familles protestantes hors des frontières de la France comme au sein du royaume - l'organisation en cercles de notables et la "*toile d'araignée*" tissée par-dessus les frontières⁷.

Le cadre familial de l'histoire patronale

Le passage progressif et partiel, au cours du XXe siècle, à des formes non-familiales de propriété et de gestion du capital industriel et des entreprises correspondantes, s'il ne concerne qu'exceptionnellement la période antérieure à 1930, n'en constitue pas moins par ailleurs un bouleversement ethno-historique d'une très grande importance. Auparavant, en effet - constatation d'une grande banalité, certes, mais dont toutes les implications n'ont pourtant pas été suffisamment explorées - les structures familiales ont largement servi de matrice ou d'armature à la naissance et au développement de l'entreprise, quels que soient les pays, les temps, les activités concernés et à quelque stade que ce soit de la formation du capitalisme ou du processus séculaire d'industrialisation⁸.

6) Sur ce thème, le livre de Jean Lambert-Dansette, Quelques familles du patronat textile de Lille-Armentières. Lille 1954, avait ouvert une voie malheureusement fort peu suivie depuis.

7) Cf. par exemple, dans la monographie exemplaire consacrée par Serge Chassagne à Oberkampf, Un entrepreneur capitaliste au Siècle des Lumières. Paris 1980, pp. 294-300, l'analyse de l'entrée d'Oberkampf dans un réseau de familles protestantes ralliées au conformisme sous l'Ancien Régime.

8) Cf. Louis Bergeron, Familienstruktur und Industrieunternehmen in Frankreich (18. bis 20. Jahrhundert). In: Actes du Colloque franco-allemand d'octobre 1979 à Paris. (Université de Bielefeld - Ecole des hautes études en sciences sociales), sous presse.

D'où l'intérêt d'aborder une typologie du patronat par le biais d'une histoire coordonnée des familles et des entreprises. Cette méthode permet d'aborder de façon concrète, et avec une richesse documentaire incomparable, toutes les questions qu'on imagine couramment de poser à propos de la genèse et du devenir du (des) patronat(s). Celle des origines socio-professionnelles, que l'utilisation, dans les analyses statistiques, de catégories de classement forcément sommaires et inévitablement arbitraires, contribue à résoudre en la vidant de ce qu'elle peut avoir de plus intéressant au niveau des filières géographiques et techniques⁹, des ascensions sociales préalables, des contacts entre individus et groupes sociaux qui créent les conditions de la naissance d'une affaire et, éventuellement, d'une dynastie. Celles qui concernent les aptitudes d'une famille ou d'un groupe de familles à durer, à répondre aux problèmes du changement de taille ou de l'innovation technique. Celle qui touche à l'articulation de la détention du savoir sur la détention de la propriété: entre le patronat de la fortune et le patronat des compétences, y a-t-il rupture et ségrégation, ou continuité et assimilation? Une typologie se dégage nécessairement de l'éventail des réactions et des *"profils"*.

Du qualitatif au quantitatif

De telles propositions sont-elles de nature à attirer la critique, sous le motif qu'elles confinerait la recherche dans une méthode rétrograde et refuseraient tout l'acquis de la statistique pour l'histoire? En aucune manière. Il ne s'agit pas d'ouvrir la porte à un torrent de généalogies et de monographies sans autre motivation que de satisfaire la curiosité à l'égard de l'individuel et de l'anecdotique. L'objectif est, en réalité, sans négliger l'apport des grandes orientations confirmées ou indiquées par les calculs effectués sur des séries anonymes, de rendre à l'étude de

9) Cf. Serge Chassagne, op. cit., chap. II (La formation d'un entrepreneur).
(Voir p. 14).

groupes sociaux aux dimensions relativement faibles la finesse d'analyse qu'exige la réponse à des questions d'ordre biographique, psychologique et culturel.

C'est pourquoi la démarche pratique nous paraît pouvoir être la suivante. A la biographie linéaire, à la généalogie pure, il importe de substituer au départ une collecte d'informations étendue, concernant les ascendances, alliances et postérités, bref le réseau plutôt que le milieu familial, à l'intérieur duquel on puisse reconnaître les habitudes de formation, les stratégies matrimoniales, les choix professionnels et sociaux, les techniques de contrôle de l'accumulation et de la transmission du capital, l'isolement ou la dissémination au sein d'un groupe plus large d'élites de toutes natures, etc. Bien que ce type de collecte reste très largement à organiser¹⁰, elle est partiellement accomplie au niveau de travaux de généalogistes qui, dépassant les stades de la curiosité de l'amateur ou de la piété familiale, et stimulés par les perspectives récentes de la démographie historique et de l'histoire sociale, s'attachent à des reconstitutions pluri-générationnelles incluant le repérage des états et professions, et qui constituent un matériau très largement récupérable même s'il doit être complété¹¹. Une telle collecte est possible si on l'applique à des "*cohortes*" de dimensions raisonnables (quelques dizaines de familles constituant, par exemple, le milieu social de telle industrie dans telle ville), ou à une sélection de familles opérée à l'intérieur d'un groupe plus large, mais suffisamment bien inventorié et connu pour qu'on puisse légitimement isoler des cas "*représentatifs*". L'exploitation d'un tel stock potentiel peut alors être envisagée à deux niveaux: celui de monographies familiales et d'entreprises (par jumelage avec l'information tirée des archives économiques privées), dont l'objet soit de croiser avec les données d'un terrain bien

10) L'Institut d'Histoire moderne et contemporaine du C.N.R.S. a encouragé à titre d'expérience la constitution d'un corpus de notices sur les entrepreneurs des manufactures de draps de Louviers au XVIII^e siècle, par Jean-François Belhoste.

11) On pense ici à l'ouvrage de Joseph Valynseele, Les Say et leurs alliances. Paris 1971.

connu à l'avance les questions d'une thématique d'intérêt général¹²; celui d'un retour à l'analyse statistique par la création de séries de données homogènes tirées du fichier, et dont le traitement puisse compenser l'étroitesse relative des échantillons par la sûreté des données et la complexité des questions qui peuvent être posées. Méthode de nature à séduire les sociologues - qui demandent volontiers aux historiens de leur fournir les documents auxquels ils pourraient appliquer rétrospectivement leurs grilles d'analyse, leurs questionnaires - mais que des historiens n'ont pas eu encore l'occasion d'appliquer en tant que deuxième stade de la méthode dont on suggère ici le plan.

Il faut enfin signaler que la typologie du patronat français, champ d'études qui exerce un fort attrait sur les chercheurs américains, est abordée par eux dans un autre esprit. L'accent mis sur une problématique (inspirée jadis par David Landes) du retard industriel français et de ses facteurs (par exemple: les effets d'une insuffisante concentration, ou d'un protectionnisme excessif) les ont conduits à s'intéresser aux institutions de défense ou de représentation du patronat¹³. Approche intéressante mais aussi insuffisante puisque les attitudes recensées et décrites renvoient, évidemment, à d'autres niveaux d'interprétation.

Un patronat, des patronats?

On objectera à la démarche qui vient d'être suggérée qu'elle semble perdre de vue l'unité du patronat. Mais, en fin de compte, cette unité existe-t-elle? On ne saurait la reconnaître de façon absolue dans une opposition au salariat, puisque le patron peut se trouver dans la condition d'un salarié de haut niveau, éventuelle-

12) Cette méthode est celle qu'applique par exemple Jean-François Belhoste dans sa recherche en cours (doctorat de 3e cycle) sur Les Forges d'Allevard de 1675 à 1885.

13) Cf. Michael RUST, The "Comité des Forges" and the French Steel Industry (1896-1914). Ph. D. Thesis, Princeton University, 1973; et Michael Smith, Tariff Reform in France (1860-1900). Ithaca-London 1980.

ment actionnaire partiel de son entreprise. On invoquera, bien sûr, une commune philosophie de l'ordre social, une commune morale de la discipline et du travail, une commune recherche, prioritaire et inéluctable, de la production du profit, des traits psycho-culturels communs (un esprit pratique et tourné exclusivement vers l'avenir, la préférence pour une culture technique, l'alignement sur un certain mode de vie, etc.).

Pourtant, ce qui crée au sein du patronat clivages et dispersion reste sans doute plus important que ce qui, vu de l'extérieur ou dans les grandes crises, paraît fonder son unité: diversité des intérêts catégoriels; ambitions sociales contradictoires: celles des vrais "*industrialistes*" fiers de leur rang et celles des assoiffés d'évasion sociale... Du reste, où sont les frontières du patronat par rapport aux autres types de bourgeoisie et aux autres privilégiés de la fortune? Les groupes qui composent le monde de l'entreprise capitaliste, depuis les débuts de l'industrialisation contemporaine, apparaissent profondément immergés dans la société de leur temps. Tous les types de capitalismes, toutes les élites, mais aussi tous les succès de la mobilité sociale ascensionnelle ont contribué à la constitution "*du*" patronat, véritable hybride social dont on hésite à dire s'il a, véritablement, constitué une "*bourgeoisie industrielle*".